

**CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU
PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

PROGRAMME DE FORMATION DU RÉSEAU MONDIAL DE FACILITATEURS

PATRIMOINE VIVANT ET ÉDUCATION

**10 juillet 2025
En ligne**

Rapport

I. Aperçu

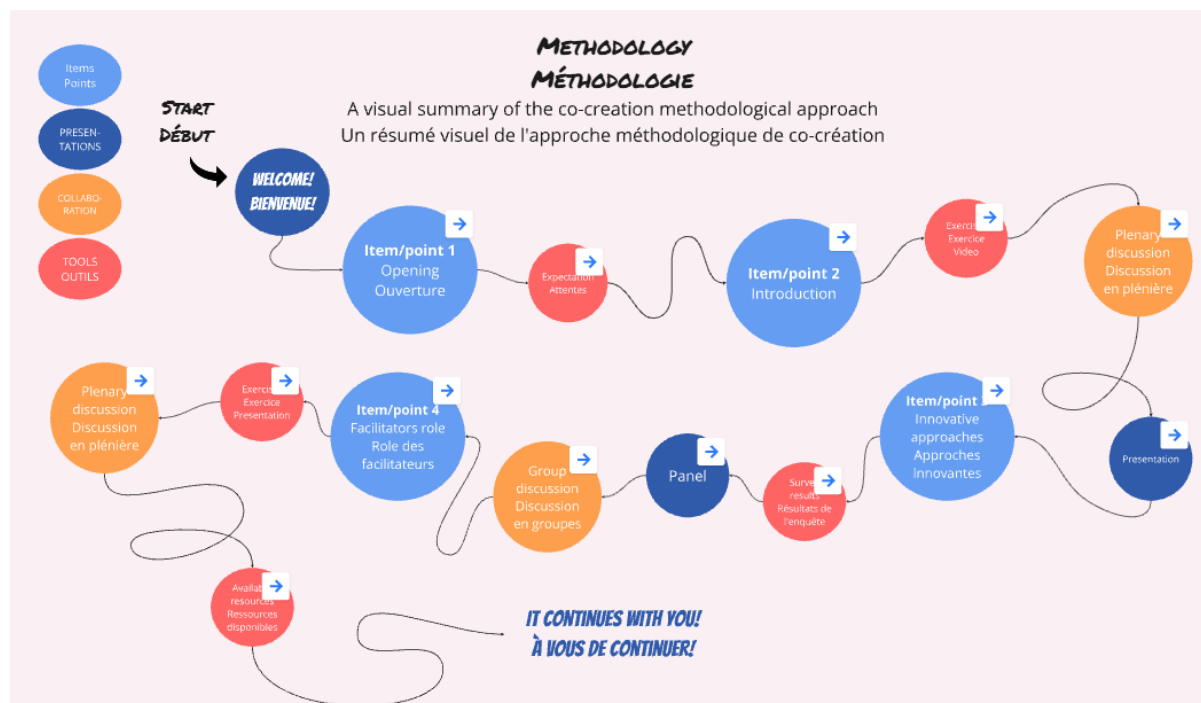
1. Le patrimoine vivant joue un rôle essentiel dans l'éducation en reliant les apprentissages aux contextes culturels des élèves, en renforçant leur engagement, en favorisant la cohésion sociale et en encourageant le respect de la diversité culturelle. La Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel souligne l'importance de cette sauvegarde à travers l'éducation formelle et non formelle. Depuis le lancement de son programme intersectoriel en 2017, l'UNESCO a mis en œuvre deux phases : la première axée sur la sensibilisation, les méthodes, les outils et le développement des capacités ; la seconde consacrée à l'intégration systémique du patrimoine vivant dans les systèmes éducatifs. Plus de 80 pays ont bénéficié de ces initiatives, entraînant une hausse de la confiance des enseignants, une participation accrue des élèves et un sentiment de fierté renforcé au sein des communautés.
2. Dans le cadre du Programme de formation 2025 du Réseau mondial de facilitateurs, le Secrétariat de la Convention a organisé une session de formation en ligne sur le thème « Patrimoine vivant et éducation », tenue le 10 juillet de 15h à 18h. La liste des participants (document [LHE/25/TRA ED/1 Rev.](#)) ainsi que la note conceptuelle et l'ordre du jour (document [LHE/25/TRA ED/2](#)) sont disponibles sur le [site dédié à la formation](#), accompagnés des présentations utilisées pendant la session :
3. Les objectifs de la formation étaient les suivants : (i) développer une compréhension commune des liens entre la sauvegarde du patrimoine vivant et l'éducation ; (ii) explorer des approches et outils pratiques pour intégrer le patrimoine vivant dans l'éducation à partir d'expériences concrètes ; (iii) réfléchir au rôle des facilitateurs dans ce domaine, tout en renforçant la collaboration entre les membres du réseau.
4. La session a été coanimée par Vanessa Achilles et Maite Zeisser Gutiérrez. Un questionnaire en ligne a été diffusé avant la session afin d'évaluer le niveau de connaissance et d'expérience pratique des facilitateurs dans ce domaine. Au total, 112 facilitateurs et facilitatrices ont participé à la formation.

II. Méthodologie

5. Compte tenu des objectifs de la formation, la conception méthodologique visait à adapter le contenu aux besoins des participantes et participants, en harmonisant les attentes dans une approche de co-création. Plusieurs outils visuels, parfois interactifs, ont été utilisés avant et pendant la formation, notamment un tableau Miro (utilisé tout au long de la session, voir image ci-dessous), l'outil Mentimeter pour recueillir les réponses aux questions posées en direct, ainsi que la plateforme Article 360, utilisée pour présenter les principaux concepts et cadres éducatifs guidant le travail sur le patrimoine vivant et l'éducation.
6. Avant la formation, un questionnaire a été diffusé auprès des facilitatrices et facilitateurs. L'objectif de cette enquête était de mieux comprendre les connaissances et les attentes du public cible afin d'adapter et d'affiner les stratégies du webinaire. Les questions du questionnaire figurent en annexe, et une brève analyse des résultats est incluse dans les présentations de la formation disponibles sur la page web dédiée. L'enquête préalable a également permis de recueillir des informations sur les centres d'intérêt des participants. Pour harmoniser les attentes, l'introduction de la session a précisé les thématiques abordées au cours du webinaire de trois heures.
7. La formation a été conçue comme une expérience de co-création, mobilisant différents outils et supports d'apprentissage. Elle comprenait une série de présentations assurées par les facilitateurs et par certains participants, des exercices interactifs ouverts à toutes et tous, ainsi que des moments d'échange et de réflexion collective. Pendant la session, les participants ont également eu l'occasion d'échanger de manière riche et constructive via le chat. L'objectif principal des activités était de réfléchir et d'échanger sur la manière dont les facilitateurs peuvent relier le patrimoine vivant et l'éducation, en s'appuyant sur leurs

expériences passées ainsi que sur les opportunités et besoins propres à leurs contextes respectifs.

8. Le déroulement de la session est illustré dans le schéma ci-dessous. Il convient de noter que, pour des raisons de temps, le programme de la réunion a été ajusté au cours de la session.



III. Principaux enseignements de la formation

9. Lors d'un exercice d'ouverture (*Point 2*), les participants ont répondu à la question : « **Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit lorsque vous pensez à la sauvegarde du patrimoine vivant et à l'éducation ?** ». Les réponses ont révélé que la transmission est le concept le plus fréquemment évoqué lorsqu'il est question de patrimoine vivant et d'éducation. Les participants ont souligné l'importance de transmettre les savoirs, les valeurs et les savoir-faire traditionnels, en particulier à travers l'apprentissage intergénérationnel et les initiatives communautaires. De nombreuses réponses ont établi un lien entre cette transmission et la construction de l'identité, en expliquant comment une éducation ancrée dans le patrimoine vivant renforce la fierté culturelle, la continuité des traditions et le sentiment d'appartenance des apprenantes et apprenants. Au-delà de la transmission, les participants ont mis en avant la portée éducative élargie du patrimoine vivant, en insistant sur la valeur de son intégration aussi bien dans l'éducation formelle que non formelle, y compris dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) et dans l'apprentissage communautaire. La coopération entre les écoles, les communautés et les dépositaires du patrimoine a été jugée essentielle, l'éducation étant perçue comme un levier de cohésion sociale, de compréhension interculturelle et de citoyenneté mondiale. Parmi les autres thèmes clés abordés figuraient la sauvegarde et la valorisation du patrimoine vivant à travers l'éducation, l'importance des approches participatives centrées sur l'élève, ainsi que les opportunités offertes par des méthodes pédagogiques innovantes et contextualisées, qui rendent l'apprentissage plus concret, plus significatif et davantage relié à la vie quotidienne.
10. Les participants ont été invités à débattre de deux questions en lien avec la vidéo [Repenser nos futurs ensemble : un nouveau contrat social pour l'éducation](#) lors d'une discussion plénière (*Point 2*) : « Comment cette vision des futurs de l'éducation s'articule-t-elle avec la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ? », et « Dans votre travail ou votre contexte, comment l'éducation et le patrimoine vivant se croisent-ils, et quels bénéfices découlent de

cette relation ? » La discussion plénière, particulièrement dynamique, ainsi que les échanges dans le chat, ont permis d'explorer plusieurs thèmes.

11. Le sujet ayant suscité le plus de réactions et de réflexions fut le **lien entre patrimoine vivant, éducation et intelligence artificielle (IA)**. Si l'IA offre des possibilités considérables pour la documentation, la sauvegarde et le partage du patrimoine culturel immatériel, les participantes et participants ont souligné que l'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation peut aider les élèves à développer une pensée critique et une conscience éthique sur la manière dont les contenus culturels sont produits, diffusés et utilisés. Les facilitateurs et facilitatrices ont un rôle important à jouer pour encourager cette sensibilité éthique. Toutefois, de nombreuses interventions ont insisté sur la nécessité de faire preuve de prudence : l'IA ne doit pas se substituer à la dimension vivante et communautaire du patrimoine, car sans garde-fous, elle risque de conduire à la dénaturation, à l'appropriation ou à la disparition de cultures déjà sous-représentées dans l'espace numérique. La protection des droits des communautés, la garantie du consentement et de la reconnaissance, ainsi que la prévention des stéréotypes culturels ont été identifiées comme des préoccupations majeures. Les participantes et participants ont encouragé la communauté œuvrant pour le patrimoine vivant à s'impliquer activement dans les débats sur l'IA, afin d'éviter d'être marginalisée — comme cela a parfois été le cas pour les discussions culturelles dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM). Étant donné que l'IA repose sur des sources en ligne potentiellement biaisées ou incomplètes, elle risque d'accentuer les lacunes historiques, notamment dans les contextes où les héritages coloniaux ont fragilisé la transmission des savoirs traditionnels. À mesure que l'IA s'intègre davantage dans les systèmes éducatifs, il devient essentiel que ces outils reflètent des récits diversifiés et ancrés localement, afin de respecter la réalité vécue des communautés. Une référence a été faite au premier [webinaire sur l'intelligence artificielle et le patrimoine culturel immatériel \(2024\)](#).
12. Les participants ont également souligné la valeur du patrimoine culturel immatériel comme **moyen de reconnecter les jeunes au monde « vécu » et tangible**, offrant une expérience d'ancrage dans une époque de plus en plus dominée par les technologies numériques et l'intelligence artificielle. En ancrant les apprenants dans des pratiques communautaires et des expériences vécues, le patrimoine vivant a été perçu comme un puissant levier de compréhension approfondie, de résilience et de sentiment d'appartenance. Il a été reconnu non pas simplement comme un contenu d'enseignement, mais comme une dynamique vivante, capable de transformer l'éducation et de préparer les apprenants à relever les défis du monde actuel.
13. Les participants ont souligné les bénéfices de **l'intégration du patrimoine vivant à tous les niveaux d'éducation** – de l'école à l'université – tout en notant que chaque niveau nécessite une approche spécifique. L'interdisciplinarité a également été mise en avant, avec l'idée qu'utiliser des exemples culturellement familiers **dans différentes matières** favorise la compréhension et renforce l'apprentissage. Cette approche encourage une éducation holistique, expérientielle et créative. Certains participants ont aussi insisté sur les avantages des programmes favorisant la transmission des langues autochtones. Ils ont rappelé que **la transmission communautaire et la sauvegarde du patrimoine vivant dans l'éducation formelle peuvent et doivent être mutuellement complémentaires**. Plusieurs ont toutefois souligné que, si l'éducation formelle peut soutenir la transmission du patrimoine vivant, elle doit le faire avec respect, sans imposer de modèles extérieurs aux communautés. Les facilitateurs ont été encouragés à commencer par apprendre des pratiques communautaires, puis à adapter leurs stratégies éducatives en conséquence. Il a également été souligné que les écoles, en tant qu'institutions relativement récentes, ont historiquement eu du mal à respecter les réalités culturelles, et qu'une transformation plus profonde est nécessaire – en particulier à travers l'engagement des enseignants et enseignantes – pour que les communautés et leur patrimoine culturel immatériel soient réellement reconnus et intégrés dans les contextes éducatifs.

14. Les participantes et participants ont exprimé leurs préoccupations face à l'influence des anciens pouvoirs coloniaux sur les systèmes éducatifs du Sud global, soulevant la question de la faisabilité d'une intégration du patrimoine culturel immatériel local dans l'éducation formelle sans aborder le déséquilibre historique entre les différents **systèmes de savoirs**. Malgré les efforts de décolonisation, l'éducation demeure largement façonnée par les impératifs industriels et économiques mondiaux, plutôt que par les contextes culturels locaux. Certains facilitateurs ont insisté sur l'importance de reconnaître que l'éducation est, par essence, un acte culturel. Cette reconnaissance encouragerait l'intégration du patrimoine vivant et du patrimoine matériel dans les contenus et les méthodes pédagogiques, rendant l'apprentissage plus efficace et plus ancré dans la vie quotidienne. Plusieurs facilitateurs ont également souligné la valeur d'une éducation pragmatique et orientée vers l'emploi, tout en rappelant la profonde dimension vécue du savoir traditionnel, souvent difficile à saisir pleinement dans les cadres d'apprentissage formels. Des inquiétudes ont été exprimées quant au risque d'érosion des savoirs expérientiels, à moins que les écoles ne créent aussi des espaces propices à ce type d'apprentissage.
15. Enfin, les participantes et participants ont exprimé le besoin de **lignes directrices adaptées sur le patrimoine vivant et l'éducation**, élaborées à l'échelle mondiale ou régionale. L'adaptation des lignes directrices existantes et une meilleure diffusion et appropriation du Cadre pour l'éducation artistique et culturelle contribueraient à aider les États à renforcer et consolider leurs stratégies et pratiques nationales.
16. Les résultats de l'enquête préalable à la réunion ont été brièvement présentés (*Point 3*) et mis en évidence la diversité géographique des participants, qui a enrichi les échanges de perspectives. Plus des deux tiers des participants disposaient déjà d'une expérience liée à l'intégration du patrimoine vivant dans l'éducation, offrant ainsi une base solide pour les discussions. La majorité de ces expériences concernaient l'éducation non formelle (incluant les programmes menés par des musées, des centres d'apprentissage communautaires et d'autres institutions) ainsi que l'enseignement supérieur. Les **principaux défis évoqués par les facilitateurs** dans le travail à l'intersection du patrimoine vivant et de l'éducation comprenaient : des défis structurels, tels que le manque de financements, l'insuffisance de la collaboration intersectorielle ou la lourdeur administrative ; des défis liés à la sauvegarde, comme les risques de décontextualisation, les difficultés d'identification des parties prenantes ou la représentation insuffisante de certains acteurs ; des défis liés au champ d'action, en raison de l'ampleur des domaines du patrimoine vivant et de l'éducation ; et enfin, des défis proprement éducatifs, notamment dans le travail avec les enseignants (charge de travail perçue, manque d'intérêt ou biais professionnels).
17. Trois facilitateurs, issus de domaines variés liés au patrimoine vivant et à l'éducation, ont été interviewés lors de la réunion dans le cadre d'une table ronde (*Point 3*). Les questions qui ont guidé l'entretien étaient les suivantes : « Quels étaient les objectifs et les stratégies du projet ? », « Quel rôle avez-vous joué dans ce projet ? », et « Quels outils ou connaissances vous ont été utiles pour remplir ce rôle ? ». Sidi Traoré a présenté **une expérience menée dans le secteur de l'éducation formelle au Burkina Faso**. En 2015, le gouvernement burkinabé a adopté une stratégie nationale visant à intégrer la culture et les arts dans le système d'enseignement formel, dans une perspective à long terme allant jusqu'en 2025. Les actions clés prévoyaient notamment l'introduction de modules consacrés au patrimoine culturel immatériel dans l'enseignement primaire et secondaire, y compris dans des disciplines artistiques telles que la danse et les arts visuels. Une étude nationale avait également été lancée afin d'identifier les valeurs culturelles fondamentales et d'examiner comment celles-ci pouvaient être intégrées dans le système éducatif. Cette stratégie visait à proposer une éducation contextualisée, rompant avec les héritages coloniaux et permettant aux enfants de connaître, valoriser et incarner leur culture. Toutefois, l'initiative a rencontré d'importantes difficultés de mise en œuvre, notamment liées à la coordination intersectorielle. Malgré ces obstacles, elle est considérée comme une approche précieuse et novatrice, susceptible d'être adaptée à d'autres contextes.

18. Nigel Encalada, pour sa part, a présenté **une initiative culturelle multidimensionnelle menée au Belize**, qui a conduit à l'élaboration de ressources pédagogiques visant à intégrer les savoirs culturels dans le système éducatif, à la suite d'un travail d'inventaire du patrimoine vivant. L'exercice d'inventaire mené au Belize a reposé sur une collaboration étroite avec les communautés, les praticiens culturels et les responsables locaux, afin d'identifier et de documenter les principales expressions culturelles, notamment les célébrations traditionnelles. Cet effort s'inscrivait dans un objectif national plus large, visant à renforcer le sentiment d'identité à travers l'éducation. Les [ressources](#) produites comprenaient une série documentaire intitulée « Cultural Celebration Series », des supports pédagogiques tels que des affiches et des livres à colorier, ainsi que des ressources adaptables pour la classe. Un élément clé de cette initiative a été la création d'un réseau national de praticiens du patrimoine vivant et d'acteurs culturels, soutenus dans leurs déplacements à travers le pays afin de favoriser le dialogue, le respect mutuel, la sensibilisation et la compréhension interculturelle. En collaboration avec le ministère de l'Éducation, des éléments du patrimoine vivant ont été intégrés avec succès au nouveau programme d'études du Belizean Studies Curriculum, aux niveaux primaire et secondaire.
19. Sajida Vandal a, quant à elle, présenté **le travail mené au Pakistan pour établir un pont entre les systèmes de savoirs traditionnels et contemporains dans le domaine de l'éducation**. Des enseignants et dépositaires du savoir ont été réunis sur une plateforme commune afin de concevoir et dispenser conjointement des contenus éducatifs. Par exemple, dans une communauté, un enseignant de sciences a utilisé des instruments de musique locaux, tels que le rebab, pour enseigner la physique du son. Dans un autre cas, des jeux traditionnels ont été mobilisés pour enseigner les mathématiques, donnant lieu à des leçons particulièrement dynamiques et engageantes, qui reliaient les élèves à la fois à leur culture et au contenu scolaire. Ce travail a abouti à la création d'un large éventail de ressources éducatives fondées sur le patrimoine culturel immatériel, incluant des documentaires, des animations et divers outils pédagogiques facilitant l'intégration des savoirs locaux dans les salles de classe. Ces initiatives ont mis en lumière le potentiel des modèles d'enseignement intégrés, capables de prendre en compte la diversité des identités locales. Dans l'une des provinces où le projet était mis en œuvre, une politique autorisant jusqu'à 20 % de contenu localement élaboré dans les programmes scolaires a permis de renforcer la pertinence éducative. Cependant, à ce jour, les matières artistiques restent souvent sous-valorisées dans les écoles, alors même qu'elles constituent des vecteurs essentiels de transmission du patrimoine vivant. Certaines, par exemple, ne font pas l'objet d'une évaluation formelle. Dans de nombreux contextes, les détenteurs de savoirs traditionnels souffrent également d'un manque de reconnaissance, faute de diplômes officiels leur permettant d'enseigner. Des efforts soutenus demeurent nécessaires pour adapter les politiques et créer des espaces où différentes formes de savoir puissent coexister, contribuer et être reconnues à égalité dans la construction des systèmes éducatifs.
20. Les **discussions en sous-groupes (Point 3)** ont ensuite permis d'approfondir la réflexion autour des concepts abordés et des expériences présentées. Les discussions se sont articulées autour de trois questions principales : « Comment ces expériences peuvent-elles vous inspirer dans votre contexte et votre travail ? », « Avez-vous également une expérience ou une idée de la manière dont cela pourrait être mis en œuvre dans votre contexte ? » et « Quels outils, soutiens ou ressources permettraient de faire progresser ce travail ? » **Les principaux enjeux transversaux à l'intersection du patrimoine vivant et de l'éducation** portaient notamment sur la nécessité de reconnaître la nature dynamique et évolutive du patrimoine culturel immatériel, dans toute sa complexité – y compris les pratiques introduites ou transformées par l'histoire coloniale, mais désormais pleinement réappropriées par les communautés. Les participantes et participants ont également insisté sur l'importance d'un enseignement fondé sur le patrimoine vivant qui ait une finalité claire et durable, notamment à travers l'amélioration des moyens de subsistance des praticiens et praticiennes, et sur la nécessité de valoriser ces savoirs au-delà d'une simple reconnaissance symbolique. Ils ont aussi souligné l'existence de tensions entre les systèmes d'éducation formels et les modes de transmission traditionnels, dues en partie au décalage entre les politiques publiques et

les besoins des communautés. L'introduction de programmes d'enseignement fondés sur les compétences, ainsi que la reconnaissance et la sauvegarde des langues locales et des systèmes de savoirs autochtones dans l'éducation, ont été identifiées comme des objectifs prioritaires.

21. Les échanges ont mis en évidence l'importance d'un point d'entrée capable de susciter un intérêt réel, afin de favoriser les échanges avec les réseaux d'acteurs concernés. Par exemple, inviter des décideurs politiques et des responsables publics à visiter les écoles et communautés où des initiatives conjuguant patrimoine vivant et éducation sont mises en œuvre pourrait contribuer à renforcer la sensibilisation et l'engagement. Enfin, la formation de parties prenantes non traditionnelles, telles que les forces de police ou le personnel militaire, a été évoquée comme un moyen de favoriser une meilleure compréhension du rôle qu'ils peuvent jouer. Concernant les **thématiques** liées au patrimoine vivant et à l'éducation, les participants ont souligné la nécessité d'intégrer l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) dans le système éducatif formel, en l'ancrant au niveau des politiques publiques. Il a été rappelé qu'il est essentiel de prendre en compte les moyens de subsistance durables et l'entrepreneuriat dans les initiatives associant patrimoine vivant et éducation. Le besoin d'inclure le patrimoine vivant dans les contextes urbains a également été mis en avant.
22. S'agissant des **défis rencontrés dans l'éducation formelle**, les participants ont pointé la rigidité des systèmes éducatifs : la lourdeur institutionnelle et administrative, ainsi que la complexité des procédures de validation, rendent souvent difficile l'intégration d'initiatives liées au patrimoine vivant dans les classes, en particulier dans l'enseignement primaire et secondaire. La formation initiale des enseignants et enseignantes a été jugée cruciale, surtout par rapport aux actions ponctuelles de renforcement des capacités une fois en poste. En ce qui concerne l'intégration du patrimoine vivant dans l'**éducation non formelle**, les facilitateurs ont souligné la nécessité de mieux comprendre les besoins des éducateurs œuvrant dans ces contextes.
23. Les discussions ont mis en lumière divers **outils et actions susceptibles de soutenir le travail des facilitateurs** à l'intersection du patrimoine vivant et de l'éducation. Il a été convenu qu'ils peuvent jouer un rôle de liaison essentiel, en favorisant des partenariats significatifs qui associent les savoirs des dépositaires du patrimoine vivant, en tant que formateurs et concepteurs de ressources, aux compétences pédagogiques des enseignants. La mise en forme de contenus attractifs, capables de captiver l'attention des jeunes publics, a été identifiée comme un facteur clé. Les technologies, notamment par l'usage de ressources multimodales, ont été reconnues comme un outil puissant pour documenter, analyser et étudier le patrimoine vivant. Les facilitateurs ont également insisté sur l'importance de dépasser le cadre traditionnel de la salle de classe, en créant davantage d'espaces d'apprentissage hors du cadre scolaire et en adoptant des approches pédagogiques créatives. Par exemple, les musées ont été cités comme des espaces de rencontre privilégiés, favorisant la collaboration entre les communautés du patrimoine vivant et les milieux éducatifs. Enfin, les facilitateurs ont souligné la nécessité de développer un vocabulaire neutre et collaboratif, afin de favoriser une compréhension plus large et partagée du patrimoine vivant et de son rôle dans l'éducation.
24. La discussion en plénière consacrée **au rôle des facilitateurs à l'intersection du patrimoine vivant et de l'éducation (Point 4)** a permis de dégager plusieurs axes clés pour faire progresser ce travail. **La collaboration avec des partenaires stratégiques** a été jugée essentielle, car l'identification d'acteurs partageant des valeurs communes et des compétences complémentaires permet de bâtir des initiatives plus solides et durables. Parmi les partenaires potentiels (en dehors des écoles et des communautés), les participants ont mentionné plusieurs acteurs clés : les musées, qui peuvent servir à la fois d'espaces d'apprentissage interactifs et de passerelles entre le patrimoine et l'éducation ; le Réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU/ASPnet), qui offre une plateforme propice aux initiatives pilotes ; les organisations non gouvernementales (ONG), capables d'agir en tant que médiatrices et relais entre les communautés et les institutions éducatives ; ainsi que les

bureaux régionaux et nationaux de l'UNESCO, qui peuvent faciliter les liens entre les facilitateurs, les acteurs culturels et les acteurs du secteur de l'éducation.

25. Les participants ont souligné la nécessité **d'adapter les initiatives aux contextes culturels, institutionnels et géographiques** dans lesquels elles s'inscrivent. Ils ont également rappelé que, bien que l'intégration du patrimoine culturel immatériel dans les programmes scolaires formels soit un objectif pertinent, elle demeure complexe à mettre en œuvre en raison de la rigidité structurelle et des contraintes administratives. Ainsi, des points d'entrée alternatifs – tels que les activités extrascolaires, les mois du patrimoine, les échanges école-communauté ou encore les formes d'apprentissage expérientiel (comme les déplacements en festivals ou aux cérémonies) – se sont révélés plus souples et parfois plus percutants dans certains contextes. Enfin, l'importance de renforcer les liens entre patrimoine vivant et éducation dans les zones urbaines, multiculturelles et touchées par les conflits a été particulièrement mise en avant. Dans les contextes éducatifs marqués par une grande diversité culturelle, les participants ont souligné qu'il est souvent plus inclusif et plus efficace de valoriser le respect et l'appréciation de la diversité culturelle, en reconnaissant que le patrimoine culturel immatériel de toutes les communautés possède une valeur éducative, plutôt que de se concentrer uniquement sur l'étude ou la transmission d'un élément patrimonial particulier.
26. Les facilitateurs ont exprimé leur intérêt à **contribuer aux initiatives de renforcement des capacités**, qu'ils ont identifiés comme une condition essentielle à la mise en œuvre efficace des initiatives liant patrimoine vivant et éducation. Cela inclut notamment la formation des éducateurs à enseigner avec le patrimoine vivant, et non pas seulement *sur* celui-ci, tout en leur fournissant des outils et des approches pédagogiques adaptés ; le soutien aux membres des communautés, en particulier aux détenteurs et détentrices du patrimoine vivant, afin qu'ils puissent reconnaître et affirmer la valeur de leurs savoirs, renforçant ainsi leur estime de soi et leur participation ; la création de ressources pédagogiques dédiées ; et l'exploration de mécanismes de reconnaissance ou de certification pour les initiatives d'éducation et de formation liées au patrimoine vivant.
27. Ils ont reconnu que **la sensibilisation et le plaidoyer sont essentiels pour favoriser une intégration institutionnelle et politique du patrimoine vivant dans l'éducation**. Parmi les actions proposées à ce niveau, citons notamment la fourniture d'un appui technique aux États parties et aux communautés afin de les aider à accéder à des contenus liés au patrimoine vivant et à les utiliser dans des cadres éducatifs ; le soutien à l'élaboration de politiques publiques visant à inclure le patrimoine vivant dans les stratégies nationales d'éducation ; la mobilisation des responsables éducatifs à travers des présentations, séances de concertation et consultations participatives ; la promotion de plateformes en ligne destinées à favoriser le dialogue, le partage de ressources et la collaboration ; et, de manière plus générale, le renforcement de la coordination entre les ministères de la culture et de l'éducation dans la mise en œuvre des activités.
28. Les participants ont rappelé que **les considérations éthiques** sont fondamentales dans les initiatives de transmission du patrimoine vivant à travers l'éducation. Ils ont souligné que les facilitateurs doivent être attentifs aux dynamiques de pouvoir et aux biais potentiels susceptibles d'apparaître lorsqu'ils travaillent avec les communautés ou élaborent des interventions éducatives. L'importance des témoignages directs a été mise en avant : il est essentiel que les contenus éducatifs soient façonnés par les perspectives des communautés elles-mêmes, et que l'autonomie des dépositaires du savoir, ainsi que leurs voix, leurs langues et leurs modes de connaissance, soient valorisés et représentés dans les supports éducatifs.

IV. Conclusions et recommandations

29. Comme en témoignent le taux élevé de participation et l'engagement actif observés tant lors des discussions en direct que dans les échanges sur la plateforme de la réunion, les facilitateurs et facilitatrices du réseau ont manifesté un intérêt marqué pour la thématique du

patrimoine vivant et de l'éducation, ainsi que pour le partage d'idées et d'expériences entre pairs. S'agissant de leur expérience préalable, la formation a révélé que la majorité des membres du réseau disposent déjà d'une expérience pratique dans l'accompagnement de projets liant patrimoine vivant et éducation. D'autres découvrent encore la thématique, tandis que certains bénéficient d'une expérience approfondie dans ce domaine.

30. En ce qui concerne la compréhension du programme sur la sauvegarde du patrimoine vivant à travers l'éducation formelle et non formelle, les facilitateurs ont identifié la transmission des savoirs et des pratiques au sein des communautés, ainsi que l'enseignement supérieur, comme dimensions essentielles de la relation entre patrimoine vivant et éducation. Ils ont également souligné l'importance de l'éducation non formelle pour un large éventail de publics. Certains ont évoqué leur expérience auprès de personnes incarcérées, d'autres ont mentionné avoir animé des programmes de formation à destination du personnel militaire, et d'autres avec des entrepreneurs. Tous ont exprimé un intérêt marqué pour la conception de nouveaux supports et approches de formation dans ce domaine en constante évolution.
31. Les facilitateurs ont également souligné leur souhait de mieux échanger sur la facilitation dans des contextes variés, notamment ceux impliquant une multiplicité d'acteurs, ainsi que leur besoin d'accéder facilement à des ressources adaptées pour les guider et les accompagner dans leur rôle de facilitateur. À cet égard, le réseau des facilitateurs constitue une ressource inestimable, tandis que le Clearinghouse (Centre d'échange d'information) sur le patrimoine vivant et l'éducation demeure un outil essentiel pour soutenir leurs activités et renforcer le partage de connaissances.
32. Les thématiques identifiées pour de futures sessions de formation comprennent notamment le soutien aux initiatives liant patrimoine vivant et éducation en situation d'urgence ; l'approfondissement des connaissances et des compétences pratiques relatives à l'intégration du patrimoine vivant dans les programmes scolaires formels ; la promotion de l'intégration du patrimoine vivant dans l'enseignement supérieur ; l'exploration des intersections complexes entre patrimoine culturel immatériel, pratiques éducatives et intelligence artificielle ; ainsi que le renforcement des connaissances sur la manière de relier les processus de transmission du patrimoine vivant aux approches pédagogiques et aux méthodes d'éducation formelle et non formelle.

Annexe Questions de l'enquête en amont de la formation

1. De quel pays êtes-vous originaire ?
2. Prévoyez-vous de participer au webinaire ?
3. Quelles sont vos attentes vis-à-vis de ce webinaire ? Que souhaiteriez-vous voir se concrétiser à l'issue de celui-ci ?
4. Quelle est votre expérience dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine vivant dans l'éducation ?
5. Si vous avez de l'expérience dans ce domaine, dans quelle(s) région(s) avez-vous travaillé ?
6. Si vous avez œuvré à relier la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et l'éducation, quelles formes ou quels niveaux d'éducation avez-vous soutenus ou privilégiés ?
7. Veuillez décrire brièvement votre expérience ou votre intérêt concernant le lien entre sauvegarde du patrimoine vivant et éducation. Si vous avez déjà travaillé dans ce domaine, veuillez partager des exemples de vos activités et préciser le rôle que vous avez joué en tant que facilitateur ou facilitatrice. Si vous n'avez pas encore travaillé dans ce domaine, comment souhaiteriez-vous vous y impliquer à l'avenir ?
8. Avec quels acteurs avez-vous collaboré dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine vivant dans l'éducation ?
9. Veuillez préciser la nature de votre collaboration avec ces acteurs. Comment cette collaboration a-t-elle commencé, et comment s'est-elle passée ?
10. En tant que facilitateur ou facilitatrice, quels domaines souhaiteriez-vous approfondir pour mieux soutenir les actions dans le champ du patrimoine vivant et de l'éducation ? (p. ex. : collaboration intersectorielle, élaboration de programmes scolaires, mobilisation des jeunes, méthodes d'évaluation, etc.)
11. Quels sont, selon vous, les principaux défis et opportunités pour les facilitateurs et facilitatrices œuvrant à l'intersection du patrimoine vivant et de l'éducation ?
12. Y a-t-il une expérience spécifique que vous seriez prêt(e) à partager lors de la session ? Dans l'affirmative, merci d'en donner un bref aperçu.